

Livret d'accueil

École primaire publique Charles Pélissier



6, grande rue
07410 COLOMBIER-LE-VIEUX

ce.0071279c@ac-grenoble.fr

04 75 06 75 29

Madame, monsieur,

Dans quelques semaines, votre enfant fera sa première rentrée à l'école de Colombier-le-vieux. Vous trouverez dans ce livret d'accueil les informations pratiques concernant l'école, l'équipe éducative et le périscolaire.

Toute l'équipe vous souhaite la bienvenue !



présentation de l'école

L'école est constituée de 2 bâtiments.

Le bâtiment le plus ancien regroupe la classe des CE2-CM1-CM2, la cantine, la garderie, la salle des maîtres et la "salle de sieste".

Le 2ème bâtiment regroupe la classe de maternelle, le bureau de la direction et la classe des CP-CE1. Nous bénéficions d'une belle cour de récréation rénovée et végétalisée en 2021.

Il y a 3 classes dans notre école :

- **maternelle**
- **CP, CE1**
- **CE2, CM1, CM2**

La composition des classes varie chaque année, selon les effectifs de chaque tranche d'âge.

Les élèves peuvent être accueillis dès 2 ans (TPS), avec un aménagement de la scolarité (2 demi-journées/semaine).

Horaires de l'école :

LUNDI

MARDI

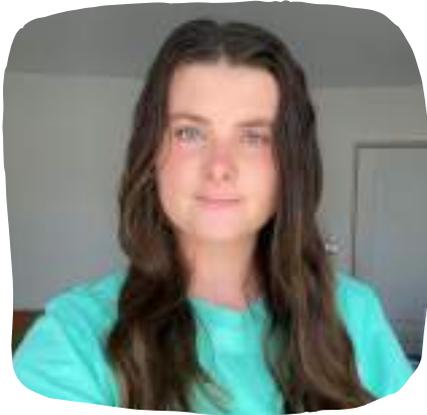
JEUDI

VENDREDI

**de 8h30 à 11h30 le matin
et de 13h30 à 16h30 l'après-midi**

Les entrées et sorties se font par le grand portail à côté du tableau d'affichage. Le portail ouvre 10 minutes avant le début de la classe (8h20 et 13h20). Les enfants de maternelle doivent être accompagnés jusqu'à leur classe. A partir du CP, ils sont accueillis dans la cour par un enseignant et regagnent leur classe à la fermeture du portail (8h30 et 13h30).

présentation de l'équipe



Lorena CAZES
enseignante
classe maternelle



Alexandra BERTRAND
ATSEM (+ *périscolaire*)



Léa PICARD
directrice et enseignante
CP-CE1



Gérald PONCIN
enseignant
CE2-CM1-CM2



Carole BOULANGE
enseignante spécialisée
RASED

informations générales

Sécurité & responsabilité :

Au début de l'année, les parents remplissent une **fiche de renseignements** et une **fiche d'urgence**. L'école a besoin de savoir si votre enfant a des problèmes de santé / des allergies, de connaître les personnes autorisées à venir le récupérer à l'école, d'avoir un numéro de téléphone pour joindre les parents en cas d'urgence... Il est indispensable de nous signaler tout changement pouvant survenir dans ces informations en cours d'année.

Les parents sont responsables des objets que les enfants peuvent apporter dans leurs poches à l'école. Les enfants ne doivent pas apporter d'objets dangereux ou qu'ils peuvent se disputer (jouets, bijoux, argent, médicaments, bonbons ... sont interdits à l'école).

Assurance scolaire :

Chaque début d'année, les parents doivent fournir une **attestation d'assurance**. Celle-ci doit obligatoirement porter les mentions "responsabilité civile" et "individuelle accident".

Santé & bien-être :

- Médicaments / Maladies

Les enfants malades ne peuvent pas être acceptés à l'école. **Aucun médicament ne peut être administré à l'école**. Pour les maladies chroniques (asthme, allergies...) un PAI sera mis en place..

Si votre enfant est malade à l'école, ou en cas de blessure grave, vous êtes prévenus au numéro que vous avez fourni sur la fiche de renseignements.

- Poux

Aucune école n'est à l'abri des poux ! Soyez vigilants et surveillez la tête de vos enfants. Signalez toute contamination aux enseignants.

ABSENCES :

Toute absence doit être signalée au plus vite. Prévenir l'école avant 8h30 par téléphone ou par mail.



informations générales

- Vêtements

Les enfants étant amenés au cours de la journée à effectuer des activités physiques (dans la cour de récréation ou en classe) et parfois salissantes (peinture, collage...), pensez à les habiller de façon pratique (vêtements faciles à mettre et à enlever tout seul, qui ne craignent rien)!

Pour que l'on puisse reconnaître les vêtements perdus par les enfants, il est indispensable d'écrire leur nom et prénom dessus. Les élèves de maternelle doivent toujours avoir une tenue de rechange dans leur sac.

Coopérative scolaire OCCE :

La coopérative scolaire OCCE accompagne les projets

coopératifs à l'école. Pour réaliser ces projets, nous avons besoin de fonds. Plusieurs sources y participent : subvention de la mairie, ventes de photos de classes, de chocolats...nous demandons également en début d'année une participation de 5 € aux familles qui souhaitent soutenir nos actions.

Chaque année, la coopérative scolaire verse une cotisation pour adhérer à l'OCCE, cela nous donne accès à un compte bancaire, à une assurance pour tous les élèves pour les activités de la coopérative (notamment sorties scolaires) et à des ressources et outils pour nos projets.

Conseil d'école

Au mois d'octobre, ont lieu des élections pour choisir les **représentants des parents d'élèves** (1 par classe). Les parents élus assistent au conseil d'école qui a lieu 3 fois par an.

Le conseil d'école réunit l'équipe enseignante, des représentants de la mairie, les parents élus et le DDEN. C'est un temps d'échange important qui participe à l'élaboration du projet d'école en donnant son avis sur les questions de la vie scolaire et périscolaire.

A l'issue de chaque séance, un compte rendu est rédigé pour être diffusé aux familles.

périscolaire

Les temps périscolaires sont pris en charge par du personnel municipal qualifié. Toutes les inscriptions se font par le biais de la municipalité.

Garderie :

Le service de garderie se fait à l'école, il est assuré par Alexandra BERTRAND.

Horaires du matin : 7h30 à 8h20 (possible accueil à 7h00)

Horaires du soir : 16h30 à 18h00 (possible jusqu'à 18h30 sauf les vendredis)

Les inscriptions se font par mail

gardcolvx@gmail.com

Tarifs

(les tickets sont à récupérer en Mairie)

Garderie Matin (ticket rose) : 1,30 €

Garderie Soir (ticket jaune) : 2,35 €

Ticket demi-heure (ticket bleu) : 0,75 €

Cantine :

Le menus sont proposés par
(restaurant-traiteur de Saint Victor)



Les inscriptions se font par mail

cantinecolvx@gmail.com

**ou en s'inscrivant au panneau
prévu à l'entrée de l'école.**

Tarifs

(les tickets sont à récupérer
en Mairie)

tarif unique : 4,45 €

Limite des inscriptions :

Vendredi soir 18h00 pour le lundi et mardi

Mardi soir 18h00 pour le jeudi et vendredi (sous réserve de places disponibles)

Pas d'inscription le matin même. **Les repas non annulés à l'avance sont facturés aux familles.** (sauf justificatif médical)

être parent d'élève

En tant que parent, vous participez à la réussite scolaire de votre enfant. Vous avez une place importante dans communauté éducative aux côtés des professionnels de l'éducation.

Accompagner votre enfant tout au long de son parcours scolaire demandera un certain investissement...

au quotidien :

- Veillez à ce que votre enfant arrive à l'heure à l'école.
- Contrôlez tous les jours si des messages sont à signer dans son cahier de liaison.
- Prévenez l'école si votre enfant est absent.
- Accompagnez votre enfant dans ses devoirs, vérifiez si les leçons sont connues.



Que puis-je faire en tant que parent d'élève ?

En fonction de mes disponibilités, je peux accompagner la classe lors d'une sortie.

Je peux rejoindre d'autres parents et m'investir dans l'Amicale Laïque.

Je peux être représentant des parents d'élèves au conseil d'école.

Je peux prendre rendez-vous avec l'enseignant pour échanger sur la scolarité de mon enfant ou faire le point sur les problèmes qu'il rencontre.

Je peux participer aux projets et aux événements de l'école (Carnaval, fête de l'école, ateliers...)